

Dialogue national sur le système politique

NEWSLETTER

Remise du rapport général au président Bassirou Diomaye Faye



Après plusieurs semaines de travail, le rapport final du Dialogue national sur le système politique a été remis à son Excellence, monsieur le Président de la République Bassirou Diomaye Diakhar Faye le 14 juillet 2025 à la salle des banquets de la présidence de la République.

Cette cérémonie, au-delà du facilitateur général et du rapporteur général qui ont procédé à la présentation, s'est tenue en présence de membres du gouvernement, de tous les membres du directoire du dialogue national, notamment des membres du cabinet présidentiel, le Directeur général des Elections, les présidents de commissions, les assesseurs, les rapporteurs, la Société civile ainsi que les observateurs.

Après avoir salué la qualité du travail accompli, le président de la République a pris l'engagement de mettre en œuvre les recommandations issues du Dialogue national.

Le DGE désigné coordonnateur du comité de rédaction des recommandations



Dans la dynamique de mise en œuvre des conclusions issues du Dialogue national, un comité de rédaction des recommandations a été mis en place par le Président de la république Bassirou Diomaye Diakhar FAYE. À sa tête, le Directeur général des Élections (DGE), le magistrat Biram SENE a été officiellement désigné coordonnateur. Il sera appuyé dans cette mission par le Directeur de la Formation et de la Communication de la DGE, l'administrateur civil Ibrahima BALDE, qui assurera le rôle de rapporteur.

Le comité est composé de huit autres membres issus de diverses institutions et secteurs concernés par les réformes en perspective. Il a pour mission de traduire les recommandations du Dialogue national en propositions concrètes de textes, en vue de leur adoption par les instances compétentes.

Le comité devra donc réfléchir sur les différentes recommandations nécessitant l'élaboration de textes, déterminer la nature juridique appropriée (législative ou réglementaire) pour chacun d'eux, et rédiger les avant-projets correspondants.

Outre la rédaction, le comité sera chargé :

- d'organiser des réunions de validation interne ;
- de tenir des sessions élargies de validation des avant-projets de texte ;
- de préparer les exposés des motifs et les rapports de présentation ;
- et d'accompagner les ministères compétents tout au long du processus d'adoption, notamment en cas de besoin technique ou juridique.

Coopération sur les bonnes pratiques électorales: la DGE reçoit une délégation du Gabon



Dans le cadre d'une mission de partage d'expérience en matière électorale, la Direction générale des Élections (DGE) a reçu, le 1er juillet 2025, dans ses locaux, une délégation de la République du Gabon conduite par Son Excellence M. Rahim Jhan NGUIMBI, conseiller diplomatique du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation.

L'objectif de cette rencontre, pour la délégation gabonaise était de recueillir les bonnes pratiques de la DGE en matière électorale. Ainsi, le chef de mission s'est intéressé à la question du dépôt de candidatures mais également sur le format des formulaires.

En outre, la délégation a posé plusieurs questions portant sur:

- la représentativité des femmes à l'Assemblée nationale ;
- les quotas de femmes dans les instances électives ;
- la prise en compte de la dimension genre au sein de la DGE, ainsi que le pourcentage de jeunes dans ses effectifs ;
- les relations entre l'État, les observateurs et la société civile.

Toutes ces préoccupations ont été prises en compte et ont donné lieu à des échanges enrichissants.

Cette rencontre a constitué une opportunité pour la DGE de présenter en détail quelques phases du processus électoral avec une insistance particulière sur la protection juridictionnelle de la parité ainsi que l'innovation technologique à travers une plateforme mise à la disposition des candidats pour faciliter le dépôt des dossiers.



ALLÔ DGE

La DGE a mis à la disposition de tous les citoyens, un centre d'appel et d'information sur la disponibilité des cartes biométriques. Les citoyens inscrits sur les listes électorales sont priés d'appeler le centre d'appel au numéro vert 800-00-2017

HORAIRES

Du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00
Samedi de 08h00 à 17h00



800-00-2017

Un numéro vert pour vérification

#LegislativesSN2024